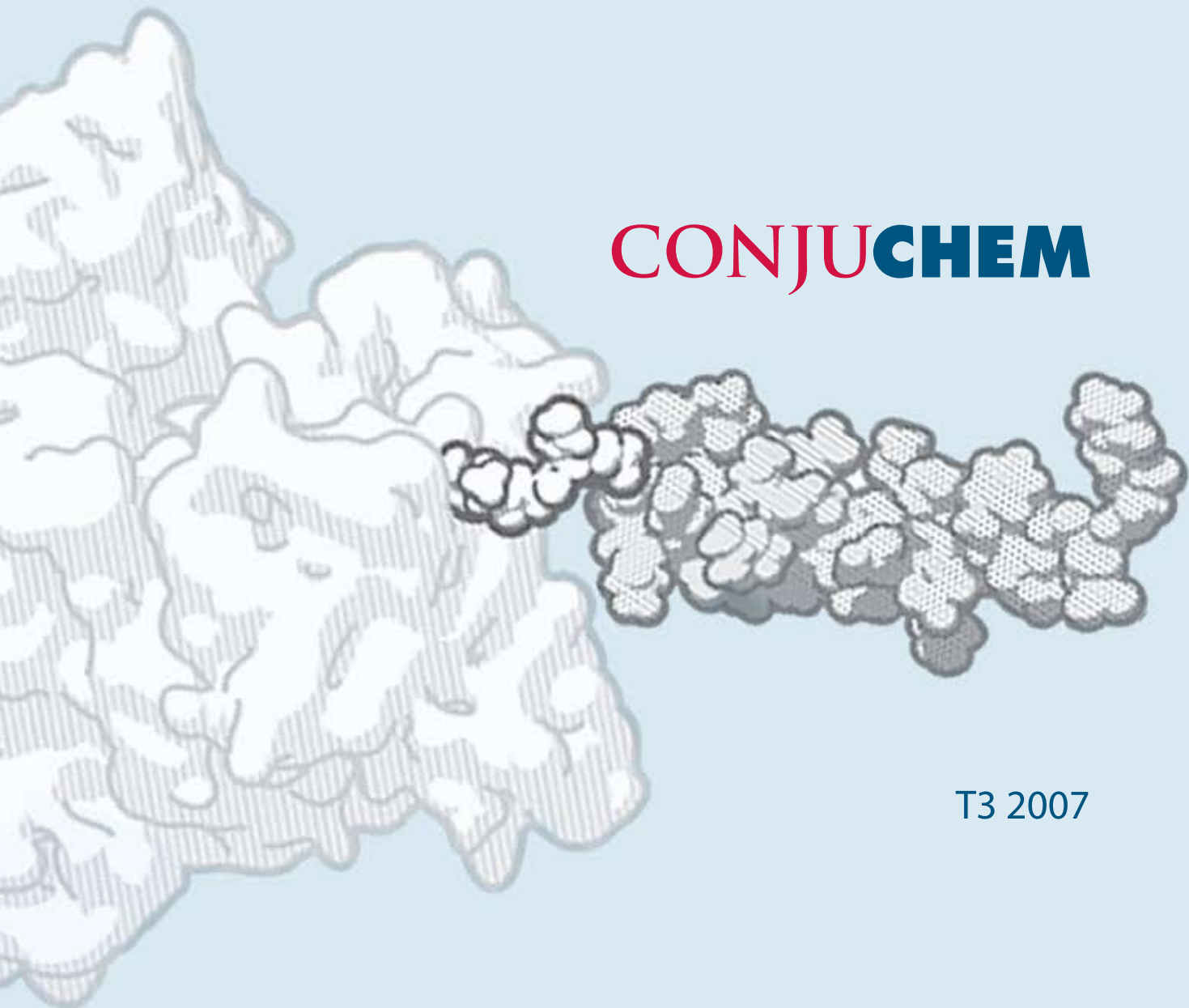


CONJUCHEM



T3 2007

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Au cours du troisième trimestre de 2007, de grands pas ont été faits afin que l'étude clinique de phase II avec le PC-DAC^{MC}:Exendin-4 puisse débuter comme prévu. Nous anticipons que les résultats de cette étude seront cruciaux pour le développement d'un traitement hebdomadaire pour le diabète de type 2 et qu'ils renforceront la confiance que nous avons concernant la sécurité et l'efficacité de notre composé.

Afin de maximiser le potentiel de cette étude, nous avons débuté des programmes de développement continu incluant des améliorations au processus de production ainsi que des changements dans la formulation maintenant complétés. Par le fait même, notre PC-DAC^{MC}:Exendin-4 a été grandement purifié et amélioré pour le début de notre étude de phase II. De plus, nous avons pu améliorer la stabilité du composé à température ambiante. Les tests effectués jusqu'à maintenant ont démontré que le PC-DAC^{MC}:Exendin-4 est stable à température ambiante et ce, pour une durée d'au moins un mois.

Ces modifications ne font pas qu'améliorer les chances de succès de l'étude clinique de phase II, elles améliorent également l'application pratique de ce composé en environnement non-clinique, fournissant aux utilisateurs du PC-DAC^{MC}:Exendin-4 une plus grande liberté d'utilisation.

Nous sommes donc dans les temps afin que puisse débuter, tel que planifié, l'étude clinique de phase II, randomisée, contre-placebo, un peu plus tard cette année, avec un dosage prévu au début de 2008. Cette étude couvrira un plus grand échantillonnage avec des patients enrôlés aux États-Unis, au Canada et en Europe. Même si les profils pharmacocinétique et pharmacodynamique continueront d'être évalués, l'objectif premier de cette étude sera de déterminer l'efficacité du composé à réduire le niveau de glycémie.

Les résultats de notre précédente étude clinique de phase I/II, multi-doses, annoncés plus tôt cette année, ont démontré l'efficacité de notre produit à réduire le taux de glucose dans le sang lorsqu'administré une fois par semaine et nous croyons que les résultats de la nouvelle étude appuieront notre confiance concernant le réel potentiel à long terme de ce composé. Nous attendons avec impatience le moment où nous pourrons informer nos actionnaires des résultats obtenus au fur et à mesure qu'ils seront disponibles.

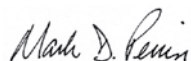
Au cours du trimestre, nous avons également annoncé qu'une requête en réexamination avait été enregistrée auprès du U.S. Patent & Trademark Office pour le brevet no 6,924,264 intitulé « Modified Exendins and Exendin Agonists ». La réexamination de ce brevet, délivré et assigné en août 2005 à Amylin Pharmaceuticals, n'inclut aucun brevet appartenant à ConjuChem. Nous espérons que ce processus éliminera toute ambiguïté concernant la propriété intellectuelle de ConjuChem.

Les discussions avec de potentiels partenaires concernant un accord de licence pour notre programme PC-DAC^{MC}:Exendin-4 progressent. Nous continuerons d'évaluer la valeur d'un tel partenariat afin que les actionnaires puissent maximiser leur actif.

Maintenant, avec les ressources financières en place assurant le paiement de la dette convertible venant à échéance à la fin de 2008, nous sommes en position d'aller de l'avant avec le développement du PC-DAC^{MC}:Exendin-4. Même si nous continuons de concentrer la majorité de nos ressources sur cet important programme, nous reconnaissons le besoin de continuellement développer notre pipeline. Pour ce faire, nous évaluons présentement plusieurs candidats afin de déterminer lequel entrera en développement clinique prochainement.

En terminant, j'aimerais remercier tous les actionnaires de leur continuel appui. Chez ConjuChem, nous croyons fermement au potentiel de notre principal composé à combattre le diabète de type 2 et votre appui continu dans cette bataille a une extrême valeur pour nous. Nous anticipons le moment où nous pourrons vous donner de plus amples détails sur nos progrès.

Sincèrement,



Mark D. Perrin
Président et chef de la direction

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion fournit une rétrospective du rendement de notre Société et doit être lu avec les états financiers non vérifiés au 31 juillet 2007 et les états financiers vérifiés de l'exercice terminé le 31 octobre 2006 et les notes afférentes, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le présent rapport de gestion compare le rendement financier du trimestre terminé le 31 juillet 2007 à celui du trimestre terminé le 31 juillet 2006 et des périodes de neuf mois terminées à ces dates, et analyse les questions et les risques qui peuvent avoir une incidence sur l'exploitation future. Cette analyse a été effectuée par la direction au moyen de l'information disponible au 6 septembre 2007. Des renseignements additionnels sur la Société, y compris la notice annuelle, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Dans la mesure où certains énoncés formulés dans le présent rapport contiennent de l'information qui n'est pas fondée sur des données historiques, ces énoncés sont essentiellement prospectifs et sont assujettis à des risques et incertitudes, comme il est décrit sous la rubrique «Facteurs de risque» de la notice annuelle de la Société. Les résultats réels, les niveaux d'activité, le rendement et les réalisations pourraient différer de façon importante de ceux prévus dans les présentes et dépendre de bon nombre de facteurs, y compris l'achèvement réussi et en temps opportun des recherches et des essais cliniques, les incertitudes liées au processus de réglementation et la mise en marché subséquente de nos médicaments candidats.

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les termes «nous», «notre», «nos» ou la «Société» font référence à Biotechnologies ConjuChem Inc., à moins d'indication contraire.

RESTRUCTURATION DE LA SOCIÉTÉ

Biotechnologies ConjuChem Inc. («ConjuChem», la «nouvelle ConjuChem» ou la «Société») a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* («LCSA») sous la dénomination de 6513590 Canada Inc. le 1^{er} février 2006, pour ensuite devenir Biotechnologies ConjuChem Inc. le 10 avril 2006.

La nouvelle ConjuChem a été restructurée le 23 mai 2006 par suite de l'obtention de toutes les approbations nécessaires aux termes d'un plan d'arrangement (le «plan») en vertu de la LCSA. Le plan, approuvé par les actionnaires de ConjuChem Inc. (l'«ancienne ConjuChem») le 12 mai 2006 et par la Cour supérieure du Québec le 15 mai 2006, a été mis en œuvre en mai 2006.

Conformément au plan, l'ancienne ConjuChem a transféré la totalité de son actif, de son passif et de ses activités à la nouvelle ConjuChem. Comme ce transfert constitue une opération sans changement réel de participations, l'opération a été comptabilisée au moyen de la méthode de la continuité des participations. Suivant cette méthode, l'actif transféré et le passif pris en charge ont été comptabilisés à la valeur comptable présentée par l'ancienne ConjuChem immédiatement avant la restructuration. En conséquence, pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, les états financiers combinent les résultats financiers des activités menées par l'ancienne ConjuChem du 1^{er} novembre 2005 au 22 mai 2006, et celles de la nouvelle ConjuChem, du 23 mai 2006 au 31 octobre 2006.

Par suite de cette restructuration, la nouvelle ConjuChem n'aura pas droit aux avantages fiscaux liés aux pertes autres qu'en capital et aux dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental («RS&DE») admissibles de l'ancienne ConjuChem qui n'avaient pas été déduites des bénéfices par cette dernière, ni aux crédits d'impôt à l'investissement non remboursables liés aux activités jusqu'au 22 mai 2006.

Au terme de la restructuration, l'ancienne ConjuChem a été renommée 9169-8316 Québec Inc. La nouvelle ConjuChem demeure une société de biotechnologie qui cherche principalement à développer ses nouvelles plateformes technologiques de bioconjugaison afin de mettre au point des médicaments thérapeutiques améliorés.

Les activités de la Société antérieures à la restructuration du 23 mai 2006 dont il est fait mention dans les présentes, bien qu'ayant été menées par ConjuChem Inc., en font partie intégrante, compte tenu que Biotechnologies ConjuChem Inc. poursuit les activités entreprises antérieurement.

La totalité des actions ordinaires, des bons de souscription, des options et des débentures convertibles de l'ancienne ConjuChem en circulation ou en cours le 23 mai 2006 ont été échangés contre des actions ordinaires, des bons de souscription, des options et des débentures convertibles de remplacement de la nouvelle ConjuChem.

APERÇU ET OBJECTIFS

Nous sommes une société de biotechnologie canadienne cotée en Bourse qui se consacre à la découverte de nouvelles thérapeutiques, particulièrement contre le diabète. Nous gérons actuellement de multiples programmes de recherche internes et nous comptons un produit au stade du développement clinique. ConjuChem se concentre sur la découverte et le développement de nouveaux médicaments fondés sur ses nouvelles plateformes technologiques connues sous les noms de complexe d'affinité pharmacothérapeutique (DAC^{MC}) et de conjugué préformé-complexe d'affinité pharmacothérapeutique (PC-DAC^{MC}). Lorsqu'ils sont appliqués à un composé, DAC^{MC} et PC-DAC^{MC} peuvent créer de nouveaux médicaments qui possèdent une activité thérapeutique similaire, mais dont la durée d'activité dans le corps est considérablement plus longue. L'une des possibilités les plus importantes des technologies DAC^{MC} et PC-DAC^{MC} de ConjuChem est leur capacité d'exploiter le potentiel thérapeutique des peptides, en dépit des diverses limitations de ces derniers. En particulier, les peptides ont une courte durée d'activité *in vivo* qui non seulement diminue leur efficacité, mais peut également retarder leur potentiel commercial.

Notre programme de traitement du diabète de type 2 se concentre sur les peptides de catégorie GLP-1. Ces composés aident à réduire le glucose par de multiples mécanismes d'action dans le corps. Nous poursuivons le développement de PC-DAC^{MC}:Exendin-4, un homologue du GLP-1 combiné à notre nouvelle technologie PC-DAC^{MC}. Les essais cliniques de phase I/II ont débuté en mars 2006 et les résultats provisoires positifs d'un essai multi-doses d'une durée d'un mois ont été annoncés le 27 mars 2007.

Situation de trésorerie

Au 31 juillet 2007, le fonds de roulement totalisait 23,2 millions de dollars. Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007, les flux de trésorerie d'exploitation ont été de 35,4 millions de dollars en regard de 18,7 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2006. Les flux de trésorerie ont été principalement affectés à l'avancement du développement clinique du PC-DAC^{MC}:Exendin-4 et à l'achat de substances pharmaceutiques pour les prochains essais cliniques.

Depuis notre constitution, nous avons subi des pertes d'exploitation, surtout en raison des dépenses liées à nos activités de recherche et développement. Au 31 juillet 2007, notre déficit cumulé s'élevait à 286,5 millions de dollars. Nous prévoyons encourir d'autres pertes d'exploitation au cours des prochains exercices au fil de la progression du développement clinique du composé PC-DAC^{MC}:Exendin-4 et du passage de nos autres produits candidats du stade de la recherche au stade de développement clinique. Jusqu'à maintenant, ConjuChem a financé ses activités d'exploitation, ses acquisitions de technologie et ses dépenses en capital principalement au moyen d'appels publics à l'épargne et de placements privés visant les actions ordinaires, d'émissions de billets convertibles, de crédits d'impôt à l'investissement reçus sur les dépenses admissibles, d'intérêts créditeurs et du produit reçu des ententes de collaboration en matière de recherche.

Le 18 mai 2006, la Société a fermé un placement privé d'actions ordinaires, dans le cadre d'une prise ferme, relativement à 7 500 000 actions au prix de 2,10 \$ l'action ordinaire, ce qui a donné lieu à un produit net de 14 726 361 \$.

Le 23 mai 2006, ConjuChem Inc. a terminé la restructuration touchant, entre autres, Biotechnologies ConjuChem Inc. et ConjuChem Inc. Par suite de cette restructuration, chaque action ordinaire de ConjuChem Inc. a été échangée contre une action ordinaire de Biotechnologies ConjuChem Inc. et une action ordinaire de 6550568 Canada Inc. Biotechnologies ConjuChem Inc. poursuit les activités dans lesquelles ConjuChem Inc. s'était engagée jusqu'à cette date. Depuis le 23 mai 2006, les actions ordinaires de Biotechnologies ConjuChem Inc. (TSX:CJB) se négocient à la Bourse de Toronto, tandis que celles de ConjuChem Inc. (TSX:CJC) ont été retirées de la cote.

En avril 2006, la Société a également conclu un crédit-relais de 6,4 millions de dollars avec Baker Bros. Advisors, LLC, dont un montant de 2 000 000 \$ a été tiré et remboursé au cours du troisième trimestre de 2006 grâce au produit issu de la restructuration décrite aux présentes.

Le 28 novembre 2006, nous avons clôturé un appel public à l'épargne visant des unités au prix de 0,65 \$ l'unité. Chaque unité était composée d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier confère à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire pour une période de trois ans suivant la clôture du placement au prix de 1,00 \$ l'action. Le placement maximal a été conclu, entraînant l'émission d'un nombre total de 185 000 000 d'unités pour un produit brut de 120 250 000 \$ et un produit net de 113 591 650 \$. La juste valeur de chaque action ordinaire émise a été fixée à 0,60 \$ selon le prix de clôture moyen pondéré des actions ordinaires de la Société pour

les trois jours suivant le 8 novembre 2006, date à laquelle l'appel public à l'épargne a été annoncé. Par conséquent, la Société a attribué une tranche de 0,60 \$ du prix d'émission de chaque unité à chaque action ordinaire émise et la tranche restante de 0,05 \$ du prix d'émission à titre de contrepartie pour chaque demi-bon de souscription d'action ordinaire. De même, les frais de financement ont été portés en diminution du capital social et des bons de souscription.

Afin de poursuivre nos programmes de développement clinique du PC-DAC^{MC}:Exendin-4 et de faire passer nos autres produits candidats à l'étape des essais cliniques, nous devons obtenir du financement additionnel par l'émission d'actions ou de titres de créance, ou tirer des flux de trésorerie considérables des activités de partenariat. Notre réussite dépend de notre capacité à obtenir les approbations réglementaires nécessaires, à dégager des produits d'exploitation à partir de l'octroi de licences ou de la vente de médicaments thérapeutiques et à atteindre la rentabilité dans l'avenir.

Crédits d'impôt à l'investissement

Puisque nous sommes une société ouverte, les crédits d'impôt à l'investissement («CII») du gouvernement fédéral pour les dépenses de RS&DE pertinentes ne sont pas remboursables et sont calculés à un taux de 20 %. Ces CII peuvent être appliqués à la réduction des impôts futurs qui peuvent être reportés en avant sur une période de 20 ans. Les dépenses de RS&DE admissibles engagées au Québec donnent droit aux crédits d'impôt remboursables du Québec à un taux de 17,5 % et comprennent les paiements effectués au Québec à l'égard de la main-d'œuvre liée au programme de RS&DE, des contrats de RS&DE et des centres de recherche réglementaires, déduction faite de l'aide gouvernementale et paragouvernementale obtenue dans le cadre du programme de RS&DE. Cependant, 50 % seulement des paiements versés aux sous-traitants sans lien de dépendance sont admissibles aux crédits d'impôt du Québec.

En raison de la restructuration, la Société ne peut réclamer, à des fins fiscales, les dépenses de RS&DE qui n'ont pas été déduites de ses charges d'exploitation avant le 23 mai 2006. En conséquence, l'actif d'impôts futurs lié aux pertes d'exploitation nettes reportées en avant et les frais de recherche et de développement ont été réduits à néant, et une diminution correspondante a été portée à la provision pour moins-value connexe.

Produits

Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas tiré de produits d'exploitation de la vente de produits. Nos produits d'exploitation proviennent des intérêts créditeurs tirés des fonds excédentaires et des ententes de collaboration en matière de recherche. Nous avons établi à ce jour bon nombre d'ententes de collaboration en matière de recherche à l'égard de divers produits. Ces ententes prévoient généralement des paiements forfaitaires uniques au début de la recherche et des paiements à la réalisation d'objectifs précis.

Recherche et développement

Nos frais de recherche et de développement se composent principalement des honoraires versés à des fournisseurs externes, des coûts pour le matériel de laboratoire, les installations et l'équipement, ainsi que des dépenses liées au personnel. La majorité des frais de recherche et de développement engagés au cours de l'exercice 2007 ont surtout trait au développement du PC-DAC^{MC}:Exendin-4.

Nous prévoyons consacrer la majeure partie de nos ressources à la recherche et au développement à mesure que le développement clinique du PC-DAC^{MC}:Exendin-4 avance. Nous avons également l'intention de financer l'avancement de médicaments candidats additionnels au stade de développement préclinique.

Principaux projets

Notre principal produit candidat, le PC-DAC^{MC}:Exendin-4, est actuellement au stade des essais cliniques. Ce produit candidat doit faire l'objet de différentes phases d'essais cliniques et obtenir les approbations réglementaires avant de générer des produits d'exploitation constants et importants. Les coûts liés à l'achèvement de ces essais cliniques et à l'obtention des approbations réglementaires sont considérables et, sous réserve de la conclusion d'ententes d'octroi de licences, les frais liés à ce processus risquent de faire grimper nos frais de recherche et de développement au cours des prochains exercices.

Nous réalisons également un certain nombre d'autres programmes de recherche et de développement précliniques visant la découverte et le développement de nouveaux produits thérapeutiques. Ces programmes font partie intégrante des activités normales de recherche et de développement et, tant que des produits candidats ne sont pas découverts, aucune dépense clinique importante n'est prévue à l'égard de ces projets dans le prochain exercice.

Information sectorielle

Nous exploitons une unité d'exploitation unique qui se concentre sur la découverte et le développement de thérapeutiques novatrices. En outre, nous tirons des revenus d'intérêts du placement des liquidités dont nous disposons. Nous exerçons nos activités dans une seule installation canadienne, et tous nos actifs sont situés au Canada.

PRINCIPALES CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Dans la préparation de nos états financiers, nous devons faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur la présentation d'information sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges des périodes visées. Nous avons répertorié les conventions comptables suivantes qui, à notre avis, exigent que la direction formule des jugements subjectifs et nécessitent souvent de faire des estimations sur l'incidence de questions qui sont fondamentalement incertaines et qui peuvent varier dans les périodes subséquentes. Nos résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces différences pourraient être importantes.

Constataion des produits

Nous constatons les produits tirés des diverses ententes de collaboration en matière de recherche à mesure que les services prévus sont rendus ou que les étapes sont franchies conformément aux modalités de chaque entente. Les paiements forfaitaires uniques pour l'utilisation de la technologie et pour la prestation de services additionnels ou les honoraires reçus à la signature des ententes de collaboration en matière de recherche sont constatés au cours de la période de réalisation des activités connexes. La période de réalisation est fondée sur des prévisions et exige que nous fassions des estimations quant à des événements futurs. Ces estimations peuvent différer considérablement de la réalité, ce qui peut nous obliger à modifier la période de constatation. Les montants reçus avant la constatation des produits sont présentés comme des produits perçus d'avance. Les paiements d'étape sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Dépréciation des actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les autres actifs à long terme font régulièrement l'objet d'un test de dépréciation et chaque fois qu'un événement ou qu'un changement de situation indique que la valeur comptable d'un actif peut ne pas être recouvrable. La perte de valeur est mesurée d'après la valeur comptable d'un actif par rapport à ses flux de trésorerie non actualisés nets futurs prévus découlant de l'utilisation et à sa valeur résiduelle (valeur de recouvrement nette). Si le test de dépréciation révèle que ces actifs ont perdu de la valeur, la perte de valeur à constater est mesurée d'après l'excédent de la valeur comptable des actifs sur leur juste valeur. Toute perte de valeur entraîne une moins-value des actifs et est imputée aux résultats. Les flux de trésorerie futurs prévus et les justes valeurs sont déterminés selon des estimations qui peuvent varier. Pour ce trimestre, aucun ajustement n'a dû être apporté à la valeur des actifs.

Crédits d'impôt à l'investissement remboursables

Nous engageons des frais de recherche et de développement qui sont admissibles aux crédits d'impôt à l'investissement remboursables. Les crédits d'impôt à l'investissement sont établis en fonction de notre estimation des montants qui devraient être recouverts et qui peuvent faire l'objet de contrôle ou de cotisation par les autorités fiscales et, par conséquent, ces montants peuvent varier sensiblement.

Provision pour moins-value des actifs d'impôts futurs

Nous n'avons pas constaté d'économie liée aux actifs d'impôts futurs relatifs aux pertes d'exploitation subies et aux frais de recherche et de développement engagés depuis le 23 mai 2006. Nous avons supposé, d'après nos résultats historiques et nos prévisions de bénéfices imposables futurs, que les avantages fiscaux connexes ne devraient vraisemblablement pas se réaliser.

La mise en œuvre de stratégies de planification fiscale ou la production de bénéfices imposables futurs pourrait entraîner la constatation d'une partie ou de la totalité de ces économies, ce qui pourrait grandement améliorer nos résultats d'exploitation grâce au recouvrement d'impôts futurs.

Rémunération à base d'actions hors caisse

Les hypothèses qui influent sur notre estimation comptable de la juste valeur des options d'achat d'actions comprennent le calcul du facteur de volatilité et la durée de vie des options attribuées, deux éléments qui exigent que nous posions des hypothèses à l'égard d'événements futurs et qui ont une incidence directe sur l'établissement de la rémunération à base d'actions hors caisse.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES ET D'EXIGENCES EN MATIÈRE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

Résultat étendu et capitaux propres

En janvier 2005, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié deux nouveaux chapitres dans le *Manuel de l'ICCA*, soit le chapitre 1530, «Résultat étendu», et le chapitre 3251, «Capitaux propres», qui s'appliquent aux exercices et aux périodes intermédiaires ouverts à partir du 1^{er} octobre 2006. Le chapitre 1530 établit des normes de présentation du résultat étendu. Il ne traite pas de questions de comptabilisation ou d'évaluation du résultat étendu et de ses composantes. Le chapitre 3251 définit des normes pour la présentation des capitaux propres et des variations des capitaux propres au cours de la période considérée. Les exigences de ce chapitre s'ajoutent à celles du chapitre 1530. L'adoption de cette norme a nécessité l'ajout, dans les états financiers, des renseignements sur les autres éléments du résultat étendu.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

En janvier 2005, l'ICCA a publié un nouveau chapitre dans le *Manuel de l'ICCA*, soit le chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», qui s'applique aux exercices et aux périodes intermédiaires ouverts à partir du 1^{er} octobre 2006. Ce nouveau chapitre précise quand un instrument financier doit être comptabilisé au bilan et à quel montant, parfois à l'aide de la juste valeur et parfois à l'aide de mesures fondées sur le coût. Il précise également comment les gains ou les pertes au titre des instruments financiers doivent être présentés et ajoute que la définition des instruments financiers comprend les créditeurs, les débiteurs, les prêts, les placements dans des titres de créance et de capitaux propres et les contrats de dérivés. L'incidence de l'adoption de cette norme sur nos résultats a été négligeable.

Couvertures

En avril 2005, l'ICCA a publié un nouveau chapitre dans le *Manuel de l'ICCA*, soit le chapitre 3865, «Couvertures», qui s'applique aux exercices ouverts à partir du 1^{er} octobre 2006. Ce chapitre établit des normes qui précisent quand et comment on peut appliquer la comptabilité de couverture. Une opération de couverture est une opération destinée à modifier l'exposition d'une entité à un ou à plusieurs risques. La comptabilité de couverture a pour effet de modifier les règles normales de comptabilisation, dans l'état des résultats de l'entité, des gains, pertes, produits et charges rattachés à un élément couvert ou à un élément de couverture. L'objectif de la comptabilité de couverture est d'assurer que les gains, pertes, produits et charges qui se compensent sont comptabilisés au cours de la même période. À l'heure actuelle, la Société ne participe pas à des opérations de couverture et, par conséquent, l'incidence de l'adoption de cette norme sur les résultats d'exploitation a été négligeable.

Prises de position comptables récentes

L'Institut canadien des comptables agréés («ICCA») a publié les nouveaux chapitres suivants du *Manuel*, qui s'appliquent aux périodes intermédiaires débutant le 1^{er} octobre 2007 ou après cette date : le chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*, traite des informations à fournir qui permettent d'apprécier l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière d'une entité et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels est exposée une entité ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques.

Le chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*, établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. Il reprend les exigences en matière de présentation établies par le chapitre 3861, intitulé «Instruments financiers – informations à fournir et présentation». La Société ne prévoit pas que l'adoption de ce nouveau chapitre aura une incidence importante sur ses états financiers intermédiaires non vérifiés.

Le chapitre 1535, intitulé *Informations à fournir concernant le capital*, établit des normes à l'égard des informations à fournir sur le capital d'une entité et la façon dont elle gère son capital. Il traite des informations qu'une entité doit fournir sur ses objectifs, politiques et procédures de gestion du capital, ainsi que des données quantitatives sur les éléments qu'elle inclut dans le capital, le fait qu'une entité s'est conformée aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise et, si ce n'est pas le cas, les conséquences de cette inapplication. La Société en est actuellement à évaluer l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur ses états financiers intermédiaires non vérifiés.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Variations des résultats d'exploitation

Nos résultats d'exploitation ont varié considérablement d'une période à l'autre dans le passé, ce qui se reproduira vraisemblablement dans l'avenir.

Nous prévoyons que nos résultats d'exploitation trimestriels et annuels seront influencés dans un avenir prévisible par plusieurs facteurs, y compris nos efforts en matière de recherche, l'agrandissement des installations, la croissance de notre effectif et le calendrier des dépenses liées à notre programme de développement clinique ainsi que leur croissance. En raison de ces variations, nous croyons que les comparaisons d'une période à l'autre de nos résultats d'exploitation ne donnent pas une indication adéquate de notre rendement futur.

Information financière trimestrielle (non vérifiée)

Les principales informations financières présentées ci-dessous sont tirées des états financiers trimestriels non vérifiés de la Société pour les huit derniers trimestres couvrant chacun une période de trois mois.

	31 juillet 2007	30 avril 2007	31 janvier 2007	31 octobre 2006	31 juillet 2006	30 avril 2006	31 janvier 2006	31 octobre 2005
	(en milliers de dollars, sauf le résultat par action)							
Produits								
Produits tirés de contrats	24	—	—	—	—	—	239	2
Revenu d'intérêts	950	1 005	862	137	203	56	81	139
Perte nette	(8 562)	(12 209)	(18 630)	(15 930)	(10 321)	(9 964)	(9 951)	(11 190)
Perte de base par action	(0,04)	(0,05)	(0,10)	(0,29)	(0,19)	(0,21)	(0,21)	(0,23)

Les intérêts créditeurs varient d'un trimestre à l'autre en fonction du calendrier de nos initiatives financières, tandis que la perte nette a augmenté en raison des initiatives d'essais cliniques.

PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 31 JUILLET 2007 PAR RAPPORT À LA PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 31 JUILLET 2006

La perte nette pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007 s'est élevée à 39,4 millions de dollars, contre 30,2 millions de dollars pour la période correspondante de 2006. L'augmentation de la perte nette reflète principalement l'accroissement des frais nets de recherche et de développement qui ont atteint 11,0 millions de dollars et qui sont surtout liés à l'achat de substances pharmaceutiques pour les prochains essais cliniques de PC-DAC^{MC}:Exendin-4 et les études toxicologiques et de carcinogénicité connexes.

Produits

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007, les produits d'exploitation ont été tirés des intérêts sur les placements à court et à long terme. Nous avons établi une nouvelle entente de collaboration en matière de recherche et avons réalisé à cet égard des produits de 24 366 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007, comparativement à des produits de 239 123 \$ tirés des ententes de collaboration en matière de recherche pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2006. La Société a comptabilisé des intérêts créditeurs sur l'encaisse et les placements à court et à long terme totalisant 2,8 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007, contre 339 825 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2006. Cette augmentation s'explique par l'ampleur du portefeuille de placements résultant de la clôture de notre initiative de financement du 28 novembre 2006.

Recherche et développement

Le montant brut des frais de recherche et de développement s'est établi à 30,9 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007 en regard de 18,7 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2006. Cette augmentation est principalement attribuable à l'achat de substances pharmaceutiques pour les prochains essais cliniques sur le PC-DAC^{MC}:Exendin-4.

Les crédits d'impôt à l'investissement ont été estimés à 533 940 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007, comparativement à une charge de 582 752 \$ au titre des crédits d'impôt à l'investissement pour la période de neuf mois correspondante terminée le 31 juillet 2006. La hausse enregistrée en 2007 tient compte du fait que, en 2006, la Société avait prévu une provision pour des crédits d'impôt à l'investissement relatifs à des frais de recherche et de développement. Ces crédits d'impôt à l'investissement peuvent faire l'objet d'une vérification par l'administration fiscale. Ces montants ont été constatés en 2007 en diminution des frais de recherche et de développement.

Les frais de recherche et de développement représentent la vaste majorité des dépenses de ConjuChem. Dans le cadre d'un effort concerté visant à valider notre technologie, nous espérons entreprendre dès 2007 l'essai clinique multi-doses de phase II sur le PC-DAC^{MC}:Exendin-4, notre composé prometteur pour le traitement du diabète. Nous avons également l'intention de faire progresser plus d'un composé au stade des tests précliniques au cours de 2008. Ces initiatives de recherche et de développement auront une incidence directe sur nos frais de recherche et de développement.

Frais d'administration

Les frais d'administration pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007 se sont établis à 3,3 millions de dollars, contre 3,2 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2006. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des coûts liés aux services consultatifs, aux salaires et au recrutement. Comme toujours, nous réitérons notre engagement à maintenir les normes les plus élevées qui soient en matière de gouvernance et nous continuons d'affecter des ressources à cette fin, ce qui, selon nous, est absolument nécessaire pour conserver la confiance des actionnaires.

Amortissement et service de la dette

L'amortissement des actifs à long terme a reculé à 207 279 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007, en regard de 244 105 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2006. Cette diminution est liée au solde dégressif des immobilisations sur lequel l'amortissement est calculé.

L'augmentation due à la désactualisation de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis convertibles s'est établie à 5,3 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007, comparativement à 4,5 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2006. Cette augmentation découle de la désactualisation et des intérêts débiteurs liés à nos billets de premier rang non garantis convertibles. Cet élément hors caisse dépend de la répartition théorique entre les composantes dette et capitaux propres du billet de premier rang non garanti convertible et il représente l'augmentation due à la désactualisation de la valeur comptable de la composante dette jusqu'à sa valeur à l'échéance. La valeur continuera de croître chaque mois jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la conversion.

Rémunération à base d'actions hors caisse

La rémunération à base d'actions hors caisse pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007 s'est fixée à 3,2 millions de dollars, alors qu'elle était de 3,5 millions de dollars pour la période correspondante de 2006. Cette charge hors caisse est liée à l'amortissement des montants comptabilisés conformément à la méthode de comptabilisation à la juste valeur des options d'achat d'actions. La juste valeur marchande des options d'achat d'actions attribuées est établie selon la méthode de Black et Scholes.

Gain ou perte de change

La conversion des devises a donné lieu à un gain de 56 410 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007, contre un gain de 70 467 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2006. Nos dépenses liées aux essais cliniques sont en majorité engagées en dollars américains et en livres sterling et le gain réalisé pour la période visée est attribuable à l'effet sur nos dépenses de la nécessité de convertir les dollars canadiens en devises à divers moments de la période.

PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 31 JUILLET 2007 PAR RAPPORT À LA PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 31 JUILLET 2006

La perte nette pour le trimestre terminé le 31 juillet 2007 s'est élevée à 8,6 millions de dollars, contre 10,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2006. La diminution de la perte nette tient surtout à la baisse des frais nets de recherche et de développement de 1,6 million de dollars essentiellement liée à l'achèvement, en mars 2007, des essais cliniques de la phase I/II du PC-DAC^{MC}:Exendin-4.

Produits

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2007, les produits d'exploitation provenaient des ententes de collaboration en matière de recherche et des intérêts sur les placements à court et à long terme. Nous avons établi une nouvelle entente de collaboration en matière de recherche et, à cet égard, des produits de 24 366 \$ ont été réalisés pour le trimestre terminé le 31 juillet 2007, comparativement à néant pour le trimestre terminé le 31 juillet 2006. La Société a comptabilisé des intérêts créditeurs sur l'encaisse et les placements à court et à long terme, atteignant 949 773 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2007, contre 203 187 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2006. L'augmentation des intérêts créditeurs s'explique par le portefeuille de placements résultant de la clôture de notre initiative de financement du 28 novembre 2006.

Recherche et développement

Le montant brut des frais de recherche et de développement s'est établi à 5,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2007 en regard de 7,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2006. Cette diminution est essentiellement attribuable à l'achèvement, en mars 2007, des essais cliniques de phase I/II du PC-DAC^{MC}:Exendin-4.

Les crédits d'impôts à l'investissement ont été estimés à 233 940 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2007, comparativement à 399 248 \$ pour le trimestre correspondant de 2006. La baisse des crédits d'impôt à l'investissement est attribuable à un recul des frais de recherche et de développement engagés au Québec, lesquels sont assujettis aux crédits d'impôt de RS&DE remboursables.

Les frais de recherche et de développement représentent la vaste majorité des dépenses de ConjuChem. Dans un effort concerté visant à valider notre technologie, nous espérons entreprendre dès 2007 un programme clinique multi-doses de phase II sur le PC-DAC^{MC}:Exendin-4, avec notre composé le plus prometteur pour le traitement du diabète. Nous avons également l'intention de faire progresser plus d'un composé au stade des tests précliniques au cours de 2008. Ces initiatives de recherche et de développement auront une incidence directe sur nos frais de recherche et de développement.

Frais d'administration

Les frais d'administration se sont établis à 1,3 million de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2007, contre 908 535 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2006. L'augmentation des frais d'administration provient de la hausse des coûts liés aux services consultatifs, aux salaires et au recrutement. Comme toujours, nous réitérons notre engagement à maintenir les normes les plus élevées qui soient en matière de gouvernance et nous continuons d'affecter des ressources à cette fin, ce qui, selon nous, est absolument nécessaire pour conserver la confiance des actionnaires.

Amortissement et service de la dette

L'amortissement des actifs à long terme a reculé à 69 522 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2007, en regard de 81 813 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2006. Cette diminution est liée au solde dégressif des immobilisations sur lequel l'amortissement est calculé.

L'augmentation due à la désactualisation de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis convertibles s'est établie à 1,9 million de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2007, comparativement à 1,6 million de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2006. Cette augmentation découle de la désactualisation et des intérêts débiteurs liés à nos billets de premier rang non garantis convertibles. Cet élément hors caisse dépend de la répartition théorique entre les composantes dette et capitaux propres du billet de premier rang non garanti convertible et il représente l'augmentation due à la désactualisation de la valeur comptable de la composante dette jusqu'à sa valeur à l'échéance. La valeur continuera de croître chaque mois jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la conversion.

Rémunération à base d'actions hors caisse

La rémunération à base d'actions hors caisse pour le trimestre terminé le 31 juillet 2007 s'est fixée à 875 620 \$, alors qu'elle était de 814 843 \$ pour le 31 juillet 2006. Cette charge hors caisse est liée à l'amortissement des montants comptabilisés conformément à la méthode de comptabilisation à la juste valeur des options d'achat d'actions. La juste valeur marchande des options d'achat d'actions attribuées est établie selon la méthode de Black et Scholes.

Gain ou perte de change

La conversion des devises a donné lieu à un gain de 109 808 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2007, comparativement à une perte de 10 818 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2006. Nos dépenses liées aux essais cliniques sont en majorité engagées en dollars américains et en livres sterling et le gain réalisé pour la période visée est attribuable à l'effet sur nos dépenses de la nécessité de convertir les dollars canadiens en devises à divers moments de la période.

SITUATION DE TRÉSORIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 juillet 2007, le fonds de roulement totalisait 23,2 millions de dollars. Le 28 novembre 2006, nous avons clôturé un appel public à l'épargne visant des unités au prix de 0,65 \$ l'unité. Chaque unité était composée d'une action ordinaire de ConjuChem et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier confère à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire pour une période de trois ans suivant la clôture du placement au prix de 1,00 \$ l'action. Le placement maximal a été conclu, entraînant l'émission d'un nombre total de 185 000 000 d'unités pour un produit brut de 120 250 000 \$ et un produit net de 113 591 650 \$.

Les flux de trésorerie d'exploitation pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007 se sont établis à 35,4 millions de dollars, comparativement à 18,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, et ont été principalement utilisés pour les essais cliniques de phase I/II sur le PC-DAC^{MC}:Exendin-4 et pour l'achat de substances pharmaceutiques connexes.

Les flux de trésorerie d'investissement ont atteint 78,3 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007 comparativement à 13,1 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2006. Les flux de trésorerie nets provenant des acquisitions, des cessions et de l'échéance des placements se sont situés à 78,2 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007, comparativement à 13,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les dépenses en capital pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007 se sont fixées à 147 474 \$ par rapport à 121 071 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2006. Au cours de l'exercice 2007, nous ne prévoyons pas faire d'acquisitions importantes d'immobilisations corporelles.

Les flux de trésorerie de financement ont totalisé 113,6 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007, en comparaison de 20,2 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2006. Nous avons accru nos flux de trésorerie de façon importante le 28 novembre 2006 lorsque la Société a conclu un appel public à l'épargne générant un produit brut de 120 250 000 \$ et un produit net de 113 591 650 \$. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007, 6 333 options ont été exercées en échange d'actions ordinaires, pour une contrepartie au comptant totale de 3 483 \$.

Au 31 juillet 2007, les débiteurs s'élevaient à 296 671 \$ et tenaient compte des intérêts créditeurs à recevoir sur nos placements à court terme, ainsi que des remboursements de taxe à la consommation. Du 31 octobre 2006 au 31 juillet 2007, les créiteurs et charges à payer sont passés de 12,9 millions de dollars à 8,0 millions de dollars en raison du calendrier des paiements et de la baisse des coûts liés aux activités de développement clinique.

Au 31 juillet 2007, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme totalisaient 30,2 millions de dollars, en comparaison de 11,3 millions de dollars au 31 octobre 2006. Les activités de placement liées aux liquidités sont assujetties à la politique de placement de ConjuChem. Un comité de placement composé de représentants de la direction et de membres du conseil d'administration s'assure du respect de la politique. La Société n'investit que dans des titres de placement liquides de qualité supérieure à échéances diverses, choisis en fonction du calendrier prévu des dépenses devant être effectuées dans le cadre des activités poursuivies et en fonction des taux d'intérêt en vigueur. Au 31 juillet 2007, ConjuChem avait investi des sommes variant entre 100 000 \$ et 57,2 millions de dollars dans huit grandes sociétés canadiennes, y compris trois banques à charte.

Arrangements hors bilan

Nos arrangements hors bilan sont présentés ci-dessous à la rubrique «Obligations contractuelles» et consistent en des contrats de location-exploitation. Outre ces engagements, qui sont considérés comme s'inscrivant dans le cours normal des affaires, nous n'avons aucun autre arrangement hors bilan et nous ne prévoyons pas en établir hors du cours normal des affaires dans un avenir rapproché.

Opérations avec des parties liées

Un administrateur de la Société est aussi un administrateur du porteur de nos billets de premier rang non garantis convertibles.

Opérations projetées

Tel qu'il a été mentionné ailleurs dans le présent document, nous comptons renforcer notre situation financière au moyen de diverses initiatives de financement et d'éventuels contrats de licences.

Instruments financiers

La Société n'a pas recours à des instruments de couverture du change.

Obligations contractuelles

Paiements exigibles par période (en milliers de dollars)				
	Moins de 12 mois	De 12 à 36 mois	De 36 à 60 mois	Total
Contrats de location-exploitation	589	—	—	589
Billet de premier rang non garanti convertible de série 1 (note 1)	—	42 214	—	42 214
Billet de premier rang non garanti convertible de série 2 (note 2)	—	20 178	—	20 178

1. Le 28 décembre 2001, la Société a émis un billet de premier rang non garanti convertible de 30 millions de dollars échéant en décembre 2008. Le billet ne porte aucun intérêt les deux premières années et, par la suite, il est assorti d'un taux de 7,07 % composé annuellement et payable seulement à l'échéance. Le billet peut, en tout temps et au gré du porteur, être converti en actions ordinaires de la Société à un prix de 5,31 \$ l'action ordinaire, ou au gré de la Société, sous réserve de certaines conditions. Au moment de la conversion du billet, tous les intérêts courus et impayés feraient l'objet d'une renonciation.

2. Le 20 août 2004, la Société a émis un billet de premier rang non garanti convertible de 15 millions de dollars, échéant en décembre 2008. Le billet porte intérêt à 7,07 % composé annuellement. Les intérêts sont payables seulement à l'échéance. Le billet peut, en tout temps et au gré du porteur, être converti en actions ordinaires de la Société au prix de 5,00 \$ l'action, ou au gré de la Société, sous réserve de certaines conditions. Au moment de la conversion du billet, tous les intérêts courus et impayés feraient l'objet d'une renonciation.

La Société a également émis 1 050 000 bons de souscription d'actions ordinaires, échéant le 20 août 2008, dont le prix d'exercice est de 6,25 \$.

Au 31 juillet 2007, la Société n'avait pris aucun engagement relativement à des dépenses en capital.

Données sur les actions en circulation

Au 31 juillet 2007 et au 6 septembre 2007, le nombre d'actions ordinaires en circulation était de 240 213 668, et le nombre d'options en cours, de 14 434 676.

En outre, au 31 juillet 2007 et au 6 septembre 2007, 97 876 750 bons de souscription étaient en circulation, et les prix et les dates d'échéance étaient les suivants :

Nombre de bons de souscription	Prix	Date d'échéance
1 050 000	6,25 \$	20/08/2008
96 826 750	1,00 \$	28/11/2009

Contrôles et procédés de présentation de l'information

La responsabilité d'établir et de maintenir nos contrôles et nos procédés de présentation de l'information incombe au président et chef de la direction et au vice-président, finances et chef des opérations financières. Toute information importante ayant une incidence sur la Société doit leur être communiquée afin qu'ils puissent l'évaluer et en discuter pour établir la pertinence et le moment de leur diffusion publique.

Par suite de leur évaluation de l'efficacité des contrôles et procédés de présentation de l'information au 31 juillet 2007, notre président et chef de la direction et notre vice-président, finances et chef des opérations financières ont conclu que les contrôles et procédés de présentation de l'information sont appropriés et efficaces pour s'assurer que toute information importante liée à la Société leur a été communiquée.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont conçus de façon à fournir une assurance raisonnable que la présentation de notre information financière est fiable et que nous nous conformons aux PCGR dans la préparation de nos états financiers. Le président et chef de la direction et le vice-président, finances et chef des opérations financières, de concert avec d'autres membres de la direction, ont établi des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui fournissent une assurance raisonnable quant à la fiabilité de la présentation de notre information financière et à la préparation de nos états financiers à des fins externes. Au 31 juillet 2007, la direction a évalué la conception de ces contrôles et a conclu qu'ils fournissaient l'assurance raisonnable que les renseignements importants leur seraient communiqués au cours de la période de préparation du présent rapport.

Nous prévoyons poursuivre cet examen et apporter les modifications nécessaires à la conception de l'environnement de contrôle, y compris des procédés d'analyse et autres procédés postérieurs à la clôture, et la mise en œuvre de politiques et de procédés visant à améliorer l'ensemble des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Biotechnologies ConjuChem Inc.

BILANS
[non vérifié]
[note 1]

Aux

	31 juillet	31 octobre
	2007	2006
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 896 969	4 034 937
Placements à court terme disponibles à la vente	26 293 060	7 244 401
Débiteurs et autres actifs	296 671	394 758
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	450 000	550 000
Charges payées d'avance	299 904	288 746
Total de l'actif à court terme	31 236 604	12 512 842
Frais de financement reportés [note 3]	—	74 675
Immobilisations corporelles	1 111 531	1 161 886
Actifs incorporels	23 618	33 068
Placements à long terme détenus jusqu'à leur échéance	59 166 308	—
	91 538 061	13 782 471
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	7 981 809	12 862 582
Produit constaté d'avance	31 782	—
Total du passif à court terme	8 013 591	12 862 582
Billets de premier rang non garantis convertibles	50 553 365	45 276 400
	58 566 956	58 138 982
Capitaux propres (négatifs)		
Capital social [note 4]	265 332 302	162 017 141
Bons de souscription [note 4]	11 885 875	3 276 000
Composante capitaux propres des billets de premier rang non garantis convertibles	14 966 780	14 966 780
Surplus d'apport [note 4]	27 288 463	22 466 527
Déficit	(286 484 073)	(247 082 959)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(18 242)	—
Total des capitaux propres (négatifs)	32 971 105	(44 356 511)
	91 538 061	13 782 471

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



Administrateur



Administrateur

ÉTATS DU DÉFICIT

[non vérifié]

[note 1]

	Périodes de trois mois terminées les 31 juillet		Périodes de neuf mois terminées les 31 juillet	
	2007	2006	2007	2006
	\$	\$	\$	\$
Déficit au début de la période	(277 921 960)	(220 832 992)	(247 082 959)	(200 918 066)
Perte nette pour la période	(8 562 113)	(10 321 041)	(39 401 114)	(30 235 967)
Déficit à la fin de la période	(286 484 073)	(231 154 033)	(286 484 073)	(231 154 033)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

ÉTATS DES RÉSULTATS ET RÉSULTAT ÉTENDU

[non vérifié]

[note 1]

	Périodes de trois mois terminées les 31 juillet		Périodes de neuf mois terminées les 31 juillet	
	2007	2006	2007	2006
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Produits tirés de contrats	24 366	—	24 366	239 123
Revenu d'intérêts	949 773	203 187	2 816 994	339 825
	974 139	203 187	2 841 360	578 948
CHARGES				
Recherche et développement	5 721 984	7 509 867	30 855 519	18 735 329
Crédits d'impôt à l'investissement	(233 940)	(399 248)	(533 940)	582 752
Frais de recherche et de développement, montant net	5 488 044	7 110 619	30 321 579	19 318 081
Frais d'administration	1 346 308	908 535	3 253 409	3 244 991
Amortissement des immobilisations corporelles	65 052	73 546	194 198	219 304
Amortissement des actifs incorporels	4 470	8 267	13 081	24 801
Amortissement des frais de financement reportés	8 722	8 722	26 166	26 166
Rémunération à base d'actions hors caisse	875 620	814 843	3 151 839	3 540 347
Frais financiers	2 948	34 544	13 138	43 134
Perte (gain) de change	(109 808)	10 818	(56 410)	(70 467)
Désactualisation de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis convertibles	1 854 896	1 554 334	5 325 474	4 468 558
	9 536 252	10 524 228	42 242 474	30 814 915
Perte nette pour la période	(8 562 113)	(10 321 041)	(39 401 114)	(30 235 967)
Autres éléments du résultat étendu				
Gain (perte) latent(e) sur les placements à court terme disponibles à la vente	(15 133)	—	(18 242)	—
Résultat étendu pour la période	(8 577 246)	(10 321 041)	(39 419 356)	(30 235 967)
Perte de base et diluée par action	(0,04)	(0,19)	(0,18)	(0,61)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	240 213 668	53 705 574	221 235 875	49 631 801

Voir les notes afférentes aux états financiers.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

[non vérifié]

[note 1]

	Périodes de trois mois terminées les 31 juillet		Périodes de neuf mois terminées les 31 juillet	
	2007 \$	2006 \$	2007 \$	2006 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Perte nette	(8 562 113)	(10 321 041)	(39 401 114)	(30 235 967)
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissement des immobilisations corporelles	65 052	73 546	194 198	219 304
Amortissement des actifs incorporels	4 470	8 267	13 081	24 801
Amortissement des frais de financement reportés	8 722	8 722	26 166	26 166
Amortissement de l'escompte sur les placements à long terme	(25 874)	—	(66 091)	2 658
Rémunération à base d'actions hors caisse	875 620	814 843	3 151 839	3 540 347
Désactualisation de la valeur des billets de premier rang non garantis convertibles	1 854 896	1 554 334	5 325 474	4 468 558
	(5 779 227)	(7 861 329)	(30 756 447)	(21 954 133)
Variations nettes des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	(3 017 561)	1 934 984	(4 662 062)	3 237 557
Flux de trésorerie d'exploitation	(8 796 788)	(5 926 345)	(35 418 509)	(18 716 576)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition de placements à court terme	(26 211 300)	(4 403 711)	(68 258 235)	(8 992 905)
Produit tiré de placements à court terme échus	29 620 234	—	49 191 336	22 195 268
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 537)	(6 465)	(143 843)	(121 071)
Acquisition d'actifs incorporels	(880)	—	(3 631)	—
Acquisition de placements à long terme	(1 613 518)	—	(59 100 219)	—
Flux de trésorerie d'investissement	1 788 999	(4 410 176)	(78 314 592)	13 081 292
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Produit tiré de la restructuration	—	6 400 000	—	6 400 000
Frais de restructuration	—	(1 083 809)	—	(1 083 809)
Prélèvement sur crédit-relais	—	—	—	2 000 000
Remboursement sur crédit-relais	—	(2 000 000)	—	(2 000 000)
Émission d'unités contre espèces	—	15 793 178	120 253 483	15 806 376
Coûts d'émission payés au comptant	—	(958 145)	(6 658 350)	(958 145)
Flux de trésorerie de financement	—	18 151 224	113 595 133	20 164 422
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période				
	(7 007 789)	7 814 703	(137 968)	14 529 138
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	10 904 758	6 851 653	4 034 937	137 218
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	3 896 969	14 666 356	3 896 969	14 666 356
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :				
Intérêts payés au comptant au cours de la période	331	29 365	1 604	29 625

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Biotechnologies ConjuChem Inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 juillet 2007

L'information relative au bilan au 31 octobre 2006 est tirée des états financiers vérifiés de la Société.

1. NATURE DE L'ENTREPRISE

Biotechnologies ConjuChem Inc. (la «Société»), société de biotechnologie qui exploite une seule unité d'exploitation dans son installation canadienne, s'occupe principalement du développement et de l'utilisation de sa technologie de bioconjugaison afin de mettre au point des médicaments thérapeutiques. La Société conclut des contrats avec des entreprises auxquelles elle cède le droit exclusif d'utiliser certaines de ses technologies et avec lesquelles elle s'engage à développer certains médicaments. La totalité des produits que la Société a tirés des contrats provenait de clients des États-Unis.

À ce jour, la Société a financé ses besoins de liquidités principalement au moyen de l'émission d'actions ordinaires et d'un billet non garanti convertible, de crédits d'impôt à l'investissement, d'intérêts créditeurs et de produits tirés de contrats de recherche concertée. La Société a connu d'importantes pertes d'exploitation et sorties de fonds liées aux activités d'exploitation. La réussite future de la Société dépend de sa capacité à obtenir les approbations réglementaires nécessaires, à générer des produits d'exploitation à partir de l'octroi de licences ou de la vente de médicaments thérapeutiques et à atteindre la rentabilité dans l'avenir. La Société pourrait devoir réunir des fonds supplémentaires afin de continuer à développer et à commercialiser ses technologies et ses médicaments.

2. MODE DE PRÉSENTATION ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été dressés par la Société selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada applicables aux états financiers intermédiaires. Ainsi, ils ne comprennent pas toute l'information requise par les PCGR pour les états financiers annuels et devraient être lus avec les états financiers vérifiés de la Société et les notes y afférentes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006.

L'information relative au bilan au 31 octobre 2006 est tirée des états financiers vérifiés de la Société. Les conventions comptables qui sous-tendent les présents états financiers intermédiaires sont présentées à la note 2 afférente aux états financiers vérifiés de l'exercice terminé le 31 octobre 2006 et mentionnées à la note 3 des états financiers intermédiaires.

2. MODE DE PRÉSENTATION ET CONVENTIONS COMPTABLES

Prises de position comptables récentes

L'Institut canadien des comptables agréés («ICCA») a publié les nouveaux chapitres suivants du *Manuel*, qui s'appliquent aux périodes intermédiaires débutant le 1^{er} octobre 2007 ou après cette date : le chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*, traite des informations à fournir qui permettent d'apprécier l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière d'une entité et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels est exposée une entité ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques.

Le chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*, établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. Il reprend les exigences en matière de présentation établies par le chapitre 3861, intitulé «Instruments financiers – informations à fournir et présentation». La Société ne prévoit pas que l'adoption de ce nouveau chapitre aura une incidence importante sur ses états financiers intermédiaires non vérifiés.

Le chapitre 1535, intitulé *Informations à fournir concernant le capital*, établit des normes à l'égard des informations à fournir sur le capital d'une entité et la façon dont elle gère son capital. Il traite des informations qu'une entité doit fournir sur ses objectifs, politiques et procédures de gestion du capital, ainsi que des données quantitatives sur les éléments qu'elle inclut dans le capital, le fait qu'une entité s'est conformée aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise et, si ce n'est pas le cas, les conséquences de cette inapplication. La Société en est actuellement à évaluer l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur ses états financiers intermédiaires non vérifiés.

3. MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE

Depuis le 1^{er} novembre 2006, la Société a adopté les chapitres suivants qui ont été récemment ajoutés au *Manuel de l'ICCA* :

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Le chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments financiers dérivés. Conformément à cette nouvelle norme, tous les actifs et passifs financiers doivent être comptabilisés selon l'un des cinq procédés comptables disponibles, soit : placement détenu jusqu'à leur échéance, placement disponible à la vente, prêts et créances, autres passifs financiers ou placement détenu à des fins de transaction. Tous les instruments financiers classés comme étant disponibles à la vente ou détenus jusqu'à leur échéance et les instruments financiers dérivés qui respectent certains critères de comptabilisation sont évalués à la juste valeur. Les changements de la juste valeur des instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction et comptabilisés à titre d'instruments financiers dérivés sont imputés aux résultats de la période considérée, tandis que les changements de la juste valeur des instruments financiers désignés comme étant disponibles à la vente sont imputés aux autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'instrument financier soit sorti du bilan. Tous les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût ou au coût non amorti selon la nature de l'instrument financier. Les actifs et passifs financiers désignés comme étant détenus jusqu'à leur échéance sont d'abord constatés à leur juste valeur, et toutes les primes d'émission connexes ou tous les escomptes de la valeur nominale sont amortis dans les produits ou les charges selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Après l'évaluation de leur juste valeur initiale, ils sont évalués au coût non amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La nouvelle norme exige que la Société fasse certains choix au moment de l'adoption des nouvelles règles, concernant la convention comptable à utiliser pour la comptabilisation de chaque instrument financier. Elle exige aussi que les coûts d'opération engagés relativement à l'émission d'instruments financiers soient inscrits à l'actif et portés en diminution de la valeur comptable de l'instrument financier connexe ou passés immédiatement en résultat. Si les coûts d'opération sont inscrits à l'actif, ils doivent être amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce chapitre ne permet pas le retraitement des états financiers des périodes précédentes.

Voici un sommaire du modèle comptable que la Société a choisi d'appliquer à chaque catégorie importante d'instruments financiers en circulation au 1^{er} novembre 2006 :

Placements à court terme	disponibles à la vente
Débiteurs et autres actifs ¹	prêts et créances
Placements à long terme ²	détenus jusqu'à leur échéance
Créditeurs	autres passifs financiers
Billets de premier rang non garantis convertibles	autres passifs financiers

¹) À l'exclusion des taxes à la consommation à recevoir, ces montants n'étant pas versés au comptant conformément à un droit contractuel.

²) À l'exclusion du solde de trésorerie de 1 074 543 \$ au 31 juillet 2007.

En outre, la Société a choisi de comptabiliser les coûts d'opération liés à l'émission d'instruments financiers comme une réduction de la valeur comptable des instruments financiers connexes. La Société n'a aucun contrat en cours contenant des dérivés incorporés.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a pas nécessité d'ajustements importants aux valeurs comptables des actifs et des passifs financiers de la Société comptabilisés au 1^{er} octobre 2006. Cependant, étant donné que la Société a choisi d'inscrire à l'actif les coûts d'opération, des frais de financement reportés de 48 509 \$ au 31 juillet 2007 sont maintenant portés en diminution des billets de premier rang non garantis convertibles.

Résultat étendu

Conformément aux normes du chapitre 1530, «Résultat étendu», et du chapitre 3251, «Capitaux propres», qui remplace le chapitre 3250, «Surplus», les entreprises doivent présenter le résultat étendu, les éléments du résultat étendu et le bénéfice net dans leurs états financiers. De plus, ces dernières doivent présenter séparément les changements survenus dans les capitaux propres pendant la période ainsi que les éléments de capitaux propres à la fin de la période, y compris le résultat étendu.

3. MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE [suite]

L'adoption de ces chapitres a entraîné la comptabilisation dans les états financiers de la Société d'autres éléments du résultat étendu de 18 242 \$, au titre de la perte latente sur les placements à court terme disponibles à la vente pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007.

Couvertures

Le chapitre 3865, «Couvertures», permet un traitement optionnel des opérations de couverture, pourvu qu'elles soient désignées comme des couvertures de juste valeur, des couvertures de flux de trésorerie ou des couvertures d'un investissement dans un établissement étranger autonome. Étant donné que la Société n'a actuellement aucun programme de couverture en place, l'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur ses états financiers.

4. CAPITAL SOCIAL**Autorisé**

Un nombre illimité d'actions ordinaires.

Émis et en circulation

	Nombre d'actions ordinaires	Capital social \$
Solde d'ouverture au 31 octobre 2006	55 207 335	162 017 141
Virement provenant du surplus d'apport à l'exercice d'options	—	2 913
Émis à l'exercice d'options	6 333	3 483
Émis au comptant	185 000 000	111 000 000
Coûts d'émission – au comptant	—	(6 146 918)
Coûts d'émission – bons de souscription liés à la rémunération des courtiers	—	(1 411 186)
Coûts d'émission – bons de souscription associés aux bons de souscription liés à la rémunération des courtiers	—	(133 131)
Solde au 31 juillet 2007	240 213 668	265 332 302

Le 28 novembre 2006, la Société a clôturé un placement d'unités au prix de 0,65 \$ l'unité. Chaque unité était composée d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription entier confère à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire pour une période de trois ans suivant la clôture du placement au prix de 1,00 \$ l'action. Le placement maximal a été finalisé, entraînant l'émission d'un nombre total de 185 000 000 d'unités pour un produit brut de 120 250 000 \$ et un produit net de 113 591 650 \$. La juste valeur de chaque action ordinaire émise a été fixée à 0,60 \$ selon le prix de clôture moyen pondéré des actions ordinaires de la Société pour les trois jours suivant le 8 novembre 2006, date à laquelle le placement proposé a été annoncé. Par conséquent, la Société a attribué une tranche de 0,60 \$ du prix d'émission de chaque unité à chaque action ordinaire émise et la tranche restante de 0,05 \$ du prix d'émission à titre de contrepartie pour chaque demi-bon de souscription d'action ordinaire. Les coûts de financement totalisant 6 658 350 \$ ont été portés en diminution du capital social (6 146 918) \$ et des bons de souscription (511 432) \$ sur cette même base. La Société a octroyé aux preneurs fermes des bons de souscription liés à la rémunération des courtiers, en vue d'acheter un nombre maximal de 2 884 500 unités additionnelles au coût unitaire de 0,65 \$, assujetties aux mêmes conditions que les unités du placement. La juste valeur des bons de souscription liés à la rémunération des courtiers est estimée à 1 528 785 \$; cette valeur a été déterminée au moyen du modèle de Black et Scholes, en supposant un taux de volatilité de 27 %, un taux d'intérêt sans risque de 2,98 %, un dividende nul et une durée de vie prévue de trois ans, et a été portée en diminution du capital social (1 411 186 \$) et des bons de souscription (117 599 \$) avec une augmentation correspondante de 1 528 785 \$ du surplus d'apport. La juste valeur des bons de souscription liés à la rémunération des courtiers est estimée à 144 225 \$ et a été portée en diminution du capital social (133 131 \$) et des bons de souscription (11 094 \$) avec une augmentation correspondante de 144 225 \$ du surplus d'apport.

Au 6 septembre 2007, 240 213 668 actions ordinaires de la Société étaient émises et en circulation.

Biotechnologies ConjuChem Inc.

4. CAPITAL SOCIAL [suite]

Bons de souscription

	Nombre d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission	\$
Solde d'ouverture au 31 octobre 2006	1 108 979	3 276 000
Bons de souscription arrivés à échéance	(58 979)	—
Émis – Financement du 28 novembre 2006	92 500 000	9 250 000
Coûts d'émission – Financement du 28 novembre 2006	—	(511 432)
Bons de souscription liés à la rémunération des courtiers – Financement du 28 novembre 2006	2 884 500	(117 599)
Bons de souscription associés aux bons de souscription liés à la rémunération des courtiers	1 442 250	(11 094)
Solde au 31 juillet 2007	97 876 750	11 885 875

Surplus d'apport

	\$
Solde au 31 octobre 2006	22 466 527
Charge de rémunération à base d'actions pour la période	3 151 839
Bons de souscription liés à la rémunération des courtiers accordés aux preneurs fermes	1 673 010
Virement au capital social à l'exercice d'options	(2 913)
Solde au 31 juillet 2007	27 288 463

Régime d'options d'achat d'actions

Les changements au nombre d'options d'achat d'actions accordées par la Société et leur prix d'exercice moyen pondéré, pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007, sont les suivants :

	Nombre	\$
Solde au début de la période	5 747 776	2,40
Attribuées	9 495 000	0,70
Exercées	(6 333)	0,55
Frappées d'extinction	(801 767)	3,82
Solde à la fin de la période	14 434 676	1,21
Options exerçables (droits acquis) à la fin de l'exercice	3 669 049	2,26

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2007, la Société a attribué 8 060 000 options à 45 salariés et dirigeants, soit un nombre supérieur aux 7 134 834 options autorisées par les actionnaires. Les options ont été consenties par le conseil d'administration sous réserve de l'approbation d'une modification du nombre maximal d'options disponibles en vertu du régime à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société. Au cours de l'assemblée annuelle tenue le 6 mars 2007, les actionnaires ont approuvé cette modification au régime d'options d'achat d'actions, qui consistait à offrir un nombre maximal de 26 922 217 options visant l'achat d'actions ordinaires exerçables au cours de clôture de l'action ordinaire à la Bourse de Toronto, la veille de leur attribution. La date d'attribution, aux fins de l'évaluation de ces options, est la date à laquelle les actionnaires ont approuvé la modification apportée au régime, soit le 6 mars 2007; en conséquence, une charge de rémunération à base d'actions a été inscrite à l'égard de ces options pour le trimestre terminé le 31 juillet 2007. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2007, 845 000 options ont été attribuées et au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2007, 590 000 options ont été attribuées.

Biotechnologies ConjuChem Inc.

4. CAPITAL SOCIAL [suite]

Une charge de rémunération de 3 151 839 \$ [3 540 347 \$ en 2006] a été comptabilisée pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2007 au titre des options d'achat d'actions attribuées et un montant correspondant a été crédité au surplus d'apport. La juste valeur de ces options a été estimée à la date de l'attribution au moyen du modèle de Black et Scholes selon les hypothèses de moyennes pondérées suivantes :

	2007	2006
Dividende prévu	0,0 %	0,0 %
Volatilité	124,7 %	131,0 %
Taux d'intérêt sans risque	3,0 %	3,1 %
Durée de vie prévue des options, en années	5	5
Juste valeur moyenne pondérée des options sur actions par option attribuée	0,71 \$	1,49 \$
Juste valeur moyenne pondérée des options à la date d'attribution	0,70 \$	2,67 \$

Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation au 31 juillet 2007 se présentent comme suit :

Prix d'exercice (\$)	Nombre en circulation	Nombre moyen pondéré de mois jusqu'à l'expiration
6,25	1 050 000	13
1,00	96 826 750	28
	97 876 750	

CONJUCHEM

Biotechnologies ConjuChem Inc.
225, Président-Kennedy
Bureau 3950
Montréal, Québec
H2X 3Y8
Tél: 514-844-5558
Télec: 514-844-1119